

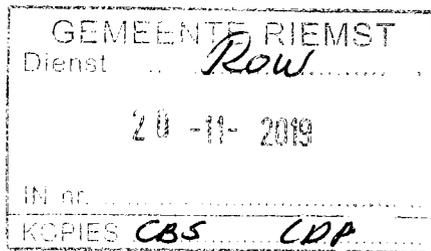
Département des Permis et Autorisations

Direction de Liège

Montagne Sainte Walburge 2
4000 LIEGE
☎ 04 224 54 11 • Fax : 04 224 57 55
✉ rgpe.liege.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

**COLLEGE BURGEMEESTER EN SCHEPENEN
RIEMST**

**Maastrichtersteenweg 2b
3770 RIEMST**



Liège, le **19 NOV. 2019**

Coordonnées Lambert de l'établissement	
X	234053
Y	160799

Références SPW ARNE : 39913 & D3200/62011/PPEIE/2018/2/GL/am - PU

Références SPW TLPE : F0215/62011/PU3/2019.1/E37382

Références commune : PU 19/01

Annexe : copie du dossier sur CD

RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION

OBJET : Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

- Demande d'avis relative à un permis unique : article 91
- Commune : BASSENGE
- Secteur : 4010 : Production et distribution d'électricité
- Objet de la demande : implanter et exploiter un parc de 7 éoliennes
- Situation : site de part et d'autre de l'E313 à 4690 GLONS
- Exploitant : **NEW WIND sprl**, avenue des Dessus-de-Lives 2 à 5101 LOYERS/NAMUR

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 91 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, nous avons l'honneur de solliciter votre avis sur la demande de permis unique dont références et objet susmentionnés.

S'agissant d'un établissement de classe 1, votre avis doit parvenir au fonctionnaire technique – dont l'adresse figure dans le cadre en haut à gauche de la 1^{ère} page – dans les **60 jours** de la réception de la présente.

A défaut de réponse dans les délais mentionnés ci-dessus votre avis sera réputé favorable.

L'enquête publique sera réalisée sur le territoire des communes de ANS, BASSENGE, HERSTAL, JUPRELLE, OUPEYE, et VISE, conformément aux modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du code de l'environnement.

Les instances consultées sont les suivantes :

- 1° SPW ARNE - DNF - Direction extérieure de Liège
- 2° SPW MI - D.151 - Direction des Routes de Liège
- 3° SPW ARNE - DEE - DPP - Cellule bruit
- 4° SPW ARNE - DRCE - Dir. Développement rural de Huy
- 5° SRI de LIEGE
- 6° IBPT - BIPT
- 7° Pole Aménagement du territoire
- 8° Pôle environnement
- 9° CCATM de BASSENGE
- 10° CCATM de HERSTAL
- 11° CCATM d'OUPEYE
- 12° CCATM de VISE
- 13° SPF MOBILITÉ ET TRANSPORTS - DGTA
- 14° RTBF - Direction des Emetteurs
- 15° SPW TLPE - DEBD - Energie & Bâtiment durable
- 16° ELIA
- 17° VLAAMS MINISTER VAN LEEFMILIEU EN NATUUR
- 18° SKEYES
- 19° COLLEGE BURGEMEESTER EN SCHEPENEN RIEMST
- 20° COLLEGE STAD TONGEREN
- 21° CILE
- 22° FLUXYS
- 23° MINISTRY INFRASTRUCTURE ENVIRONMENT
- 24° AIR LIQUIDE INDUSTRIES - CANALISATIONS

La raison de votre consultation est la suivante :

- Impact du projet éolien sur le territoire de la commune de Riemst

Conformément à l'article 91, alinéa 1^{er}, du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement une copie de votre avis doit également être envoyée au fonctionnaire délégué à l'adresse suivante :

- SPW TLPE - Direction de Liège 1 , Montagne Sainte-Walburge 2 , 4000 LIEGE

Complémentairement à votre envoi postal, auriez-vous l'obligeance de nous envoyer ces mêmes documents par courrier électronique aux adresses suivantes :

- pour le fonctionnaire technique : rgpe.liege.dpa.dgarne@spw.wallonie.be
- pour le fonctionnaire délégué : rgpe.liege1.dgo4@spw.wallonie.be

Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement

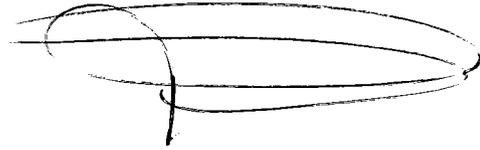
Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Fonctionnaire délégué,



Olivier LEJEUNE, Directeur a.i.

Le Fonctionnaire technique,



Marianne PETITJEAN

Pour le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Agent administratif : Alicia MARTIN-ARANDA, Assistante ☎ : 04 / 224 57 49

Agent traitant : Guy LECLERCQ, Attaché qualifié

Pour le SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Energie

Agent traitant : Audrey FALLAIS, Attachée qualifiée